

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

RELATIVE AUX LOIS DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE - (N° 4111)

## AMENDEMENT

N° 26

présenté par  
Mme Six et M. Zumkeller

-----

### ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.